***Mots. Les langages du politique***

Appel à contributions pour un dossier publiable en juillet 2014

**Couleurs politiques**

La revue ***Mots. Les langages du politique*** entend publieren juillet 2014un dossier consacré au rôle joué par les termes de couleur dans le discours politique.

**Argumentaire**

 Consacrer une réflexion d’ensemble au rôle joué par les termes de couleur dans le discours politique a une double opportunité scientifique :

* d’un point de vue strictement lexicologique, en raison de la spécificité de ces termes ;
* du point de vue de l’analyse des discours politiques dans la mesure où, sous des formes très diversifiées, ils configurent la « politisation » même du discours.

**Point de vue lexicologique**

Les termes de couleurs sont, à l’heure actuelle, l’exemple type de domaine lexical où l’analyse lexicologique doit impérativement croiser des études de discours. Ils sont traditionnellement considérés comme inanalysables en traits distinctifs. En témoignent les définitions lexicographiques qui font régulièrement appel à l’exemple :

« Qui est d’une couleur dont la nature offre de nombreux exemples, comme un ciel sans nuages, certaines fleurs (le bleuet), le saphir » (Définition du *Petit Robert* pour l’adjectif *bleu*)

…exemple parfois étayé d’un appel discret à la catégorisation scientifique lorsque la langue l’entérine par ailleurs (*infrarouge, ultraviolet*) :

« Qui est de la couleur du sang, du coquelicot, du rubis, etc. (Extrémité du spectre solaire) » (Définition du *Petit Robert* pour *rouge*).

De ce fait, ces termes ont été, depuis l’étude célèbre de Berlin & Kay, et sont encore, le fer de lance de la sémantique cognitive référentielle universaliste.

Et il est vrai que l’intrication entre *pratiques* des couleurs, « significations » des *couleurs* elles-mêmes (dont la valeur n’est jamais unifiée ; ex. du rouge : « danger » – baies non-comestibles, camion des pompiers, téléphone rouge… – mais aussi « passion » – muqueuses turgescentes, rouge à lèvres, roses rouges – tout autant que « plaisirs » – du rouge et or des rideaux de théâtre jusqu’à celui des fraises et cerises : voir les études de Pastoureau), et sens des *termes de couleur* est d’une extrême complexité. Ainsi la valeur de ces termes en discours s’alimente à des sources très hétérogènes, où s’entremêlent des considérations de type « cognitivo-perceptuel » (couleurs plus ou moins « stimulantes » ou « saillantes », « chaudes » vs « froides ») aussi bien que socio-historiques (ex. du rouge « communiste »), ce qui impose en la matière plus encore qu’ailleurs des études sur des corpus et des domaines bien définis. Le terrain du politique semble être à ce titre un poste d’observation privilégié : couleurs « nationales » (le tricolore, le cocardier…), couleurs « politiques » dessinant de manière transnationale comme un spectre d’opinions, récupèrent les valeurs diffuses de ces termes dont la signification dépasse de loin la simple description du visible.

Il est néanmoins certain que le lexème *couleur* renvoie, dans la langue française, à l’opinion personnelle, ainsi que l’indique l’expression proverbiale *Des goûts et des couleurs on ne peut disputer*. La forte dimension symbolique et d’affichage du chromatisme est fortement présente dans des expressions lexicalisées qui transcrivent les sèmes des vocables *couleurs nationales, couleurs**républicaines*, à tel point que *prendre couleur* renvoie à l’acte de s’encarter, l’appartenance politique, et qu’à l’inverse, les *opinions incolores* sont une neutralité politique.

**Analyse des discours politiques**

La référence aux partis politiques au moyen de leur couleur emblématique semble être une pratique courante du discours politique et journalistique. Les adjectifs de couleur, utilisés comme tels (*la tornade rose*, i.-e. des élections en faveur du PS) ou comme substantif (*les Verts*), adverbes (*voter rouge*, J.-P. Sartre dans *Le sursis*) ponctuent l’histoire politique des deux derniers siècles (*Armée* *rouge*, *l’Affiche* *rouge*, *Garde* *rouge*, *Brigades* *rouges*, les rouges et les blancs de la révolution russe, les rouges et les bleus de la guerre d’Espagne).

Cette pratique autorise de nombreux retournements (cf. l’histoire du rouge communiste), détournements, réappropriations (*rose* est au départ un quolibet que la SFIO lançait contre les Radicaux, rouges dévoyés), l’humour (*les éléphants roses* du PS), la réfection de cliché (*marée verte*, *péril rouge, bleu Marine*), de phénomènes métonymiques (*le* *Petit livre rouge* dont le véritable nom est *Citations du président Mao*, le vert de gris pour désigner les néo-nazis), ces procédés pouvant être associés au jeu sur le signifiant ou même le signifié métonymique (la rose du PS), ou à une forme complexe d’iconicité (*les* *Verts*), jusqu’à des jeux de mots (« *on sait ce que donne l’alliance du rouge et du vert*… », *Le noir et le rouge* [*Le Point*, 22/2/1982 à propos de la rencontre M. Noir/ D. Cohn Bendit], le Rassemblement bleu Marine), et à diverses formes de sloganisation (*Better dead than red*, *Black is beautiful*).

Mais bien au-delà du jeu littéraire et de la recherche du slogan, les valeurs que symbolisent les couleurs sont fortement ancrées culturellement, et peuvent faire de l’utilisation de l’adjectif de couleur un outil argumentatif fort, comme l’indiquent les discussions et débats médiatiques sur une société *black-blanc-beur* qui aurait remplacé la civilisation *bleu-blanc-rouge* au moment de la coupe du monde de football de 1998, durant laquelle il a été dit qu’il ne fallait pas laisser le monopole du bleu/blanc/rouge au FN. Ce fait est d’autant plus important que les langues sont émaillées de locutions comprenant des adjectifs de couleurs et que les valeurs symboliques – qu’il s’agisse de valeurs culturelles (rouge de la passion, de l’interdit, de la violence, du plaisir, du danger, de l’égalité) ou politiques (noir du nazisme, de l’anarchie, de l’Église – sont empreintes d’une polyvalence qui ouvre une large voie aux jeux connotatifs les plus variés.

 Il s’agira donc d’étudier la référence à la couleur dans le discours politique, et de son incidence sur l’argumentation, que ces valeurs soient plus ou moins stabilisées ou au contraire « en mouvement ».

**Thématiques possibles**

* Les formes de motivation du « sens politique de la couleur » : métonymiques, métaphoriques, extension-spécialisation (cf. bleu-blanc-rouge / « tricolore »)… et leur relation à l’histoire sociopolitique (nationale, internationale) ;
* une géopolitique des couleurs (nationales vs interculturelles : *les Verts* / *die Grünen*),
* les « spectres politiques » et chromatiques nationaux (le rouge est la couleur républicaine aux États Unis) ;
* usages polémiques de la couleur : couleurs revendiquées, déniées, attribuées, réappropriées, détournées, disputées (*black* par les afro-américains) ;
* couleurs « dites » et couleurs « affichées » (photos, chemises, typographies…)
* procédés rhétoriques et jeux argumentatifs (calembours, réfection de clichés, etc.) ;
* déplacements chromatiques en diachronie et en synchronie (le tricolore français réapproprié en *black-blancs-beurs*, le tricolore de la flamme du Front National remplacé par le bleu marine du rassemblement du même nom …).

**Bibliographie indicative**

**Berlin Brent & Kay Paul (1969),** *Basic Color Terms, their Universality and Evolution***,** Berkeley, University of California Press.

Dubois Danièle & Cance Caroline (2009), « Mettre un terme aux couleurs de base : déconstruction d'un paradigme dominant », in Dubois Danièle (dir.) *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives,* Paris, L’Harmattan*,* pp. 75-100.

Dubois Danièle, Grinevald Colette (1999), « Pratiques de la couleur et dénominations », *Faits de langues*, 14, pp. 11-25.

Leduc-Adine Jean-Pierre (1980), « Polysémie des adjectifs de couleur », *Cahiers de lexicologie*, vol. 37, pp. 67-90.

Ndiaye Pap (2006), « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du collorisme », in Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, pp. 37-54.

Pastoureau Michel (2003), *Les couleurs de notre temps*, Paris, Lavoisier.

Pastoureau Michel  (2010), *Couleurs,* Paris, Éditions du chêne.

Rastier François (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, Presses universitaires de France.

Rastier François (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, Presses universitaires de France.

Wierzbicka Anna (2006) « Sens et grammaire universelle : théorie et constats empiriques », Linx [En ligne], 54|, mis en ligne le 01 août 2007, consulté le 11
juin 2012. URL : <http://linx.revues.org/520> ; DOI : 10.4000/linx.520

# Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d’articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinateurs, avant le **15 avril 2013**, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l’acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication.

Les contributions devront ensuite être proposées aux trois coordinateurs avant le **10 juillet 2013**. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, puis soumises à l’évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard **en janvier 2014**, après délibération du Comité éditorial.

Les références bibliographiques devront figurer en fin d’article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L’usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions cités en tant que tels, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d’un syntagme. **Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clé**s seront joints à l’article.

**Coordination du dossier**

Valérie BONNET : valerie.bonnet@free.fr

Hugues CONSTANTIN de CHANAY : huguesconstantindechanay@yahoo.fr

Dominique DESMARCHELIER : d\_desmarchelier@orange.fr